

Service en ligne

Les étapes de la demande d'orientation

Un seul des représentants légaux de l'élève peut effectuer la saisie des intentions d'orientation, l'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

1 - Connexion au service en ligne Orientation

Accès avec l'adresse unique teleservices.education.gouv.fr

Le service en ligne Orientation est accessible par le portail national Scolarité Services à l'adresse unique teleservices.education.gouv.fr :

- Le service en ligne Orientation mis à disposition des représentants légaux et des élèves eux-mêmes est compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones, ordinateurs ;
- le compte d'un représentant légal permet de saisir les intentions d'orientation et d'accuser réception de l'avis donné par le conseil de classe ;

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
Liberté Égalité Justice

EduConnect
Un compte unique pour les services numériques des écoles et des établissements

Le compte EduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Je sélectionne mon profil

Responsable d'élève

Élève

Connexion avec un compte EduConnect ou FranceConnect



EduConnect

← [Changer de profil](#)

Le compte EduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Responsable d'élève

Je me connecte avec mon compte EduConnect

Identifiant

[Identifiant oublié ? →](#)

Identifiant au format p.nomXX

Mot de passe

[Mot de passe oublié ? →](#)



Se connecter

[Je n'ai pas de compte →](#)

ou

Je me connecte avec FranceConnect



[Qu'est-ce que FranceConnect ? ↗](#)

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour EduConnect !

Accès aux services en ligne dans le menu Mes services

Informations générales

Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés à l'école élémentaire, au collège ou au lycée...

Remarque : Si vous n'êtes pas représentant(e) légal(e), aucun service n'est actuellement disponible pour les enfants à votre charge.

En qualité de représentant(e) légal(e), vous pouvez accéder aux services en ligne pour vos enfants depuis le menu [Mes services](#).

Retrouvez sur le portail [Scolarité Services](#) toutes les informations dont vous avez besoin pour suivre la scolarité et réaliser rapidement certaines démarches en ligne.

Vous pouvez par exemple...

Dès l'école élémentaire :

- Consulter le livret du CP à la 3e et télécharger notamment les diverses attestations présentes
- Si votre enfant entre en 6e : l'inscrire dans son collège (s'il propose le service)

À partir du collège :

- Vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin mettre à jour vos données (adresse, téléphone, courriel, etc.)
- Faire une demande de bourse
- Suivre la phase d'orientation en fin de 3e
- ...d'autres services peuvent être proposés par l'établissement de votre enfant

Progressivement, le portail [Scolarité Services](#) s'enrichira de nouvelles fonctionnalités pour faciliter votre quotidien.

Vos services en ligne sont dans le menu [Mes services](#) .

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

Mes services



Actualités

Bourse de
collège

Orientation

Affectation

Fiche de
renseignements

Paieement des
factures

Message de l'établissement

Après la connexion, il faut choisir
Orientation parmi les services
proposés à gauche de l'écran

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

2 - Saisie des intentions d'orientation

Sur la page d'accueil du service en ligne Orientation, un calendrier et une présentation de chaque phase permettent aux parents de se repérer dans les différentes étapes de la procédure d'orientation. Des liens vers des sites ressources sont proposés afin d'accompagner les familles et préciser leurs demandes d'orientation.

Chaque étape de l'orientation est présentée : saisie des intentions, consultation des avis provisoires et accusé de réception, saisie des choix définitifs, consultation et réponse aux propositions du conseil de classe.

Mes services

Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Phase provisoire
Intentions
Courant 2^e trimestre

Phase provisoire
Avis provisoires
Après le conseil de classe du 2^e trimestre

Phase définitive
Choix définitifs
Courant 3^e trimestre

Phase définitive
Propositions
Après le conseil de classe du 3^e trimestre

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2^{de} générale et technologique ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).
Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.
Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'[Onisep](#) ;
- sur le site « [L'orientation en 3^e et l'affectation en lycée](#) ».

Je saisis les intentions d'orientation

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

Un seul des représentants légaux de l'élève peut effectuer la saisie des intentions d'orientation :

- il doit saisir au moins 1 intention ;
- il peut saisir jusqu'à 3 intentions (2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR, 2^{de} professionnelle, 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole) ;
- le rang détermine l'ordre de préférence ;
- les intentions doivent être validées afin qu'elles soient prises en compte ;



- Actualités
- Bourse de collège
- Orientation**
- Affectation
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

+ Ajouter une intention

Annuler

Valider les intentions

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Comme sur la fiche de dialogue, il est précisé que la procédure ne s'applique pas au redoublement exceptionnel ni aux parcours particuliers, et qu'il convient de contacter le chef d'établissement dans ces situations spécifiques

Une question,

- Actualités
- Bourse de collège
- Orientation**
- Affectation
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

Intentions d'orientation

→ Rang 1




Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)


- 2^{ème} générale et technologique ou 2^{ème} STHR
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration
- 2^{ème} professionnelle
- 1^{ère} année de CAP ou de CAP agricole

Annuler Valider

Modifier une intention

Les boutons   permettent de reclasser l'intention, le bouton  permet de supprimer la sélection, ils sont activés à partir de la saisie de deux intentions.

Le bouton  permet de modifier la sélection, il est activé dès la saisie d'une intention.



Mes services

Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Rang 1
2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR


En cliquant sur la flèche la pop-up s'ouvre et l'intention peut être modifiée.

+ Ajouter une intention

Annuler Valider les intentions

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Une question, besoin d'aide ? Assistance

Le bouton  supprime toutes les intentions et permet de recommencer une nouvelle saisie.

Lorsque les intentions ont été validées, l'annulation efface uniquement les modifications en cours, la saisie initiale enregistrée est conservée jusqu'à la validation suivante.

Sélection de plusieurs voies d'orientation

Si une voie d'orientation a déjà été saisie un message indique qu'elle ne peut pas être demandée deux fois, la saisie peut se poursuivre avec la sélection d'une autre voie d'orientation.

Le récapitulatif des intentions saisies est affiché, il est possible de les modifier.

Mes services

- Actualités
- Bourse de collège
- Orientation**
- Affectation
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Rang 1
2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR
Les intentions peuvent être modifiées

Rang 2
2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Statut : apprenti, scolaire
Les intentions peuvent être reclassées

Rang 3
1^{re} année de CAP ou de CAP agricole
Spécialité : Aéronautique ou boulanger
Statut : apprenti, scolaire
Les intentions peuvent être supprimées

[Annuler](#) [Valider les intentions](#)

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnelle, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Une question, besoin d'aide ? [Assistance](#)

3 - Validation des intentions d'orientation

Le récapitulatif des intentions d'orientation saisies est affiché et doit être validé pour être enregistré.

Mes services

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Rang 1
2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Statut : apprenti, scolaire

Rang 2
1^{re} année de CAP ou de CAP agricole
Spécialité : Aéronautique ou boulanger
Statut : apprenti, scolaire

Rang 3
2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Les intentions ne sont pas enregistrées sans la validation

Annuler Valider les intentions

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Une question, besoin d'aide ? Assistance

Un récapitulatif et un message s'affichent après la validation des intentions :

- transmission d'un courriel avec le récapitulatif des intentions d'orientation saisies à chaque représentant légal ;
- possibilité de modifier les intentions d'orientation saisies jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation.

Modification des intentions

Seul le représentant ayant saisi les intentions peut apporter des modifications.

Le bouton Modifier les intentions permet d'activer la modification. Les intentions peuvent être reclassées, supprimées ou modifiées en cliquant sur les icônes correspondantes. La saisie initiale enregistrée est conservée jusqu'à la validation suivante.

The screenshot shows a user interface for 'Mes services' (My services). On the left is a navigation menu with items: Actualités, Bourse de collège, Orientation (selected), Affectation, Fiche de renseignements, and Paiement des factures. The main content area is titled 'Intentions d'orientation' and shows 'Deuxième trimestre' and 'DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation'. A message states: 'Vos intentions ont bien été validées. Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements. Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du service en ligne.' Below this, a quote says: 'Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :'. Three ranks are listed: 'Rang 1' (2^{de} professionnelle, Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique, Statut : apprenti, scolaire), 'Rang 2' (1^{re} année de CAP ou de CAP agricole, Spécialité : Aéronautique ou boulanger, Statut : apprenti, scolaire), and 'Rang 3' (2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR). A yellow callout box next to Rang 2 says: 'Le représentant peut modifier ses saisies jusqu'à la date de fermeture du service indiquée par le chef d'établissement'. A blue button 'Modifier les intentions' is visible. Another yellow callout box says: 'Le bouton Modifier les intentions active la modification'. At the bottom right, there is a 'Je donne mon avis' button and the 'SERVICES PUBLICS' logo. A dark blue footer bar contains the text 'Une question, besoin d'aide ?' and an 'Assistance' button with a speech bubble icon and an external link icon.

Les intentions saisies sont en consultation pour l'autre représentant légal et l'élève, le courriel récapitulatif est envoyé aux deux représentants légaux, lorsque celui qui a effectué ou modifié la saisie se déconnecte de sa session.

Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Phase provisoire
Intentions
Courant 2^e trimestre

Phase provisoire
Avis provisoires
Après le conseil de classe du 2^e trimestre

Phase définitive
Choix définitifs
Courant 3^e trimestre

Phase définitive
Propositions
Après le conseil de classe du 3^e trimestre

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2^{de} générale et technologique ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).

Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.

Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'[Onisep](#) ;
- sur le site « [l'orientation en 3^e et l'affectation en lycée](#) ».

Je consulte ma saisie

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

Courriel reçu par le représentant légal qui a effectué/modifié la saisie

Objet : [ORIENTATION] Saisie des intentions d'orientation

Bonjour,

Suite à la démarche que vous avez effectuée en ligne le 19/09/2023 à 16:04, nous vous confirmons par ce message que votre(vos) intention(s) d'orientation a(ont) bien été enregistrée(s) pour l'élève Prénom NOM.

En voici le récapitulatif :

- Rang 1 : 2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métier : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Sous statut d'apprenti
Sous statut scolaire
- Rang 2 : 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole
Spécialité(s) : Aéronautique ou boulanger
Sous statut d'apprenti
Sous statut scolaire
- Rang 3 : 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Vous pouvez encore faire des modifications jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation (date qui vous a été transmise par votre établissement).
En cas d'échec le second représentant légal est également informé des intentions enregistrées.

Bien cordialement,

Coordonnées de l'établissement

4 - Avis provisoires du conseil de classe, consultation et accusé de réception des familles

L'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

Après le conseil de classe, le représentant légal peut consulter les avis du conseil de classe.

Comme pour l'étape de saisie des intentions, le représentant légal est guidé dans la démarche à suivre.

The screenshot shows a user interface titled "Mes services" with a sidebar menu on the left containing: Actualités, Bourse de collège, Orientation (highlighted), Affectation, Fiche de renseignements, and Paiement des factures. The main content area displays a process flow with four stages: "Phase provisoire Intentions Courant 2^e trimestre", "Phase provisoire Avis provisoires Après le conseil de classe du 2^e trimestre" (highlighted with a blue border), "Phase définitive Choix définitifs Courant 3^e trimestre", and "Phase définitive Propositions Après le conseil de classe du 3^e trimestre". Below the flow, there are two paragraphs of text: "Après avoir pris connaissance de l'avis du conseil de classe, vous accusez réception des avis provisoires. Pour préparer votre choix définitif, vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale." and "La participation aux journées portes ouvertes des lycées et aux salons d'orientation permet de poursuivre la réflexion. A partir du mois d'avril, vous pouvez consulter dans le service en ligne Affectation les offres de formation après la 3^e pour vous informer." At the bottom of the main content area, a blue button with white text reads "Je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe". The footer of the interface contains the text "Une question, besoin d'aide ?" and a button labeled "Assistance" with a help icon and a share icon.

L'un ou l'autre représentant peut accuser réception des avis provisoires du conseil de classe, l'affichage des écrans est identique pour chacun à cette étape.

Mes services

Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Avis provisoires

Deuxième trimestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION

Le conseil de classe répond aux demandes des représentants légaux :



Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation

Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au troisième trimestre.

Rang 1 : 2^{de} professionnelle

Avis favorable

Spécialité ou famille de métiers demandée : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique

Sous statut scolaire.

Sous statut d'apprenti.

Spécialité ou famille de métiers conseillée :

Hôtellerie restauration

Rang 2 : 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

Avis favorable

Spécialité demandée : Aéronautique ou boulanger

Sous statut scolaire.

Sous statut d'apprenti.

Rang 3 : 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Avis favorable

Retour des représentants légaux sur l'orientation

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. (*)

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

Valider

Les familles peuvent consulter l'avis provisoire pour chaque intention, les recommandations et les motivations du conseil de classe

L'accusé de réception peut être effectué par l'un ou l'autre des représentants

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  